

 AKERON by BIOUV Group CORELEC Siège social : 9, rue Jean-François Romieu 31600 Muret - France Téléphone : +33 5 61 40 48 22 Email : contact@corelec.eu Site : www.akeron.fr Capital : 100 000 € SIRET : 478 960 297 TVA : FR18 478 960 297				APS PISCINE 140 CHEMIN DE LAGARDE 46170 PERN FRANCE				
FACTURE		REFERENCE O. 700965 04-06-2025		Livraison à : APS PISCINE 140 CHEMIN DE LAGARDE 46170 PERN FRANCE				
N° DOC.	N° COMPTE CLIENT	DATE	REP.					
004941	001716	16/06/2025	LE					

Code	Libellé	Qte	Prix Public	% Rem	PU Net HT	Mt HT	DEEE	TVA
KAKE090	Electrolyseur Akeron 90 S/N : 101250909017247064	1,00	1 310,00	-40.00	786,00	786,00	0,68	1E
CTRA40	Preparation de cmd Frais de port cmd < 1 500€ ht	1,00	40,00	0.00	40,00	40,00	0,00	1E

CONDITIONS DE REGLEMENT				Base HT	% TVA	Mt TVA	TOTAL BRUT HT :	826,68 EUR
N°	Montant	Mode Reg	Echéance	826,68	20	165,34	Eco Contribution HT :	0,68 EUR
1	992,02	Avant	30/06/2025				TOTAL TVA :	165,34 EUR
							TOTAL TTC :	992,02 EUR
Avant expédition							NET A PAYER :	992,02 EUR
FR76 1350 6100 0085 1938 6759 124								

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiements acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de CORELEC.
Conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.